

**LA COLONIE ITALIENNE
DE NICE**

1860-1914

par Stéphane FABRE

Résumé d'un mémoire de maîtrise préparé sous la direction de M. Schor

INTRODUCTION

L'afflux massif d'Italiens est un fait nouveau s'inscrivant dans le grand mouvement de l'immigration du XIXe siècle où l'homme s'expatrie pour fuir la famine et la misère, le décalage économique des deux pays ne pouvant que favoriser l'établissement d'un courant continu de migration de l'Italie vers la France. A ceci, il conviendrait d'ajouter des facteurs spécifiques à l'immigration des Italiens en France : le voisinage géographique et la facilité des communications par voie de terre ou de mer, ainsi que la parenté de langue, de religion, de civilisation, et même de climat et d'environnement dans cette France méditerranéenne. Les liens forgés par le passé encore très proche ne sont pas négligeables, et particulièrement à Nice où la colonie italienne diffère assez peu des autochtones, cette région deviendra une zone d'accueil pour les Transalpins. En temps de crise les heurts entre Niçois et Italiens seront plus nombreux qu'ailleurs. Nous adoptons dans ce présent condensé un plan thématique : démographie, politique, législation et diplomatie. Notre maîtrise est construite sur un plan chronologique. Nous espérons rendre plus facile à lire ce résumé.

I - LA DEMOGRAPHIE

1 - 1872

1 – EXPLICATIONS

Nous ne pouvions pas recenser tous les Italiens de Nice sans sacrifier les autres études sur cette colonie : leur vie politique, la législation les concernant, leurs relations avec les Français. Nous avons décidé de sélectionner quelques rues et quelques quartiers de Nice en nous appuyant sur le dénombrement de 1872. Nous avons d'abord choisi des parties de la ville aux fonctions variées : hôtelière, agricole, centrale, ouvrière. Parmi celles-ci, et pour affiner notre travail, nous avons établi les pourcentages de Transalpins par rapport aux Français ; nos rues sont celles au pourcentage le plus élevé. La Promenade des Anglais est le quartier hôtelier, Gairaut l'agricole, l'avenue de la Gare (la future avenue Jean Médecin) le central. Pour les quartiers ouvriers de la vieille ville et du port, nous voulions nuancer en prenant une artère ouvrière et une principale, soit respectivement : la rue de la Providence et la rue Saint-François de Paule pour le vieux Nice, la rue Bavastro et la rue Ségurane pour le port. Ceci fait, notre étude démographique pouvait commencer.

2 - LA DISTRIBUTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Dans la Promenade des Anglais, moins de 8 % de la population totale du quartier est italienne (10/129). 4 Italiens travaillent dans l'hôtellerie, les 6 autres n'ont pas de profession. De fait, en 1872, l'arrivée des Italiens est encore faible dans ce quartier qui deviendra plus tard le symbole de la vie mondaine à Nice. Gairaut n'est guère plus riche en Transalpins, ils ne sont que 10 % ; en revanche, ils représentent 81,5 % de la population étrangère (77 % pour la Promenade) ce qui est considérable. 55 % de ces immigrés travaillent dans l'agriculture, 5 % dans l'artisanat et 40 % sont sans profession. Le quartier est, en effet, peu propice à l'immigration parce qu'il est peu urbanisé et excentré. La fonction agricole domine et, lorsque les Italiens s'expatrient fuyant la misère de leurs villages, ils viennent plutôt chercher des métiers artisanaux ou monter des petits commerces.

L'avenue de la Gare, le "centre-ville", attirera à elle toutes nos catégories professionnelles. Sur les 899 personnes habitant l'avenue, 142 sont des Italiens (16 %), 82 % de la population étrangère. Pratiquement un immigré sur deux ne travaille pas (44 %). Parmi les actifs, les artisans dominent (19 H) dans l'habillement et le petit artisanat. Viennent ensuite les commerçants (10 %), les domestiques (10 %), les divers (9 %). De par sa situation, cette artère est un centre commercial où s'installent des petits commerces (limonadier, cafetier, confiseur) et des commerces plus spécialisés (coiffeur). Quant aux domestiques, le milieu riche de l'avenue en a besoin au sortir de la guerre contre la Prusse ; de même les divers, professions libérales, artistes, soldats, concierges, etc. Enfin, les employés de commerce et les agriculteurs sont très peu représentés (1 %). Mais il ne nous a pas été possible de faire la distinction entre employés et commerçants patrons seulement lorsque ceci était bien spécifié dans le recensement. On peut donc supposer que ce 1 % d'employés de commerce est tronqué par rapport aux 10 % de commerçants supposés patrons. Les 6 % restant sont dans l'hôtellerie. Cette avenue, à l'urbanisation encore incomplète en 1872, est un foyer économique et un centre commercial. Son caractère central a attiré l'immigration d'Italiens mais la nature bourgeoise de la population l'a en même temps ralentie.

Rien de comparable avec le port et la vieille ville dont les rôles attractifs sont indéniables. 17 % de la population totale et 72 % de la population étrangère de la rue Ségurane est italienne. Elle comporte 45 % de sans profession. Les artisans ouvriers dominent avec 25 % : bâtiment, habillement. On peut la différencier d'une artère purement ouvrière par ses pourcentages de commerçants (10 %) et de domestiques (10 %) qui seront très faibles pour Bavastro. Il s'agit de petits commerces d'alimentation ou des débits de boisson qui revendront à leurs compatriotes les produits de l'arrière-pays ou de la Haute Italie. Quant aux domestiques, ils confirment un niveau de vie plus élevé que pour la rue Bavastro. Sa population italienne est de 58 % par rapport à la population totale de la rue et de 99 % pour la population étrangère. De nouveau, les artisans ouvriers sont les plus nombreux parmi lesquels les ouvriers du bâtiment et de la manufacture des tabacs, les artisans sont des couturières, giletières, culottières, blanchisseuses pour les femmes et des tanneurs, tonneliers, cordonniers, chapeliers, tailleurs, vanniers pour les hommes. Les domestiques (4 %) et les commerçants (2 %) sont très peu présents. L'agriculture et l'hôtellerie ne sont implantées dans aucune des deux rues. Pour la rue Bavastro, l'énorme taux des non actifs (63 %) nous surprendra davantage. Les hommes immigrés à la recherche de travail sont venus avec leur famille nombreuse, c'est le père qui entretient généralement toute la famille. Ce quartier du port ouvrier deviendra un réservoir de main d'oeuvre, à l'écart de toute fonction touristique ; le même rôle et les mêmes comportements se retrouvent dans la vieille ville.

Dans la rue Saint-François de Paule, notre artère principale, les Italiens composent 18,5 % du peuplement et 85 % des étrangers. Quant à la rue de la Providence, les Italiens sont les seuls étrangers représentant 35 % de sa population totale. Les sans profession sont toujours la catégorie la plus nombreuse : respectivement 44 % et 55 %. Il n'y a aucun agriculteur. De même, l'hôtellerie est presque totalement absente. Les commerçants et leurs employés sont en petit nombre. En fait, les catégories dominantes sont, pour Saint-François de Paule, la domesticité (25 %) et les artisans ouvriers : 12 % pour cette dernière et 28,5 % pour la Providence. En tant que réservoir de main d'oeuvre on retrouve les comportements de nos deux artères du Port. Ce sont des quartiers pilotes, quartiers tradition qui "exaltent déjà une bouffée d'Italie". Ces deux parties de la ville jouent un rôle d'accueil de la population laborieuse, ce sont les habitants d'un niveau de vie très bas qui y habitent.

Dans Riquier proprement dit, les Italiens représentent 17 % de la population totale, et 100 % de la population étrangère. Plus d'un transalpin sur deux est inactif (54 %). C'est une des caractéristiques de ces quartiers ouvriers. Les artisans ouvriers sont nombreux (30 %) travaillant dans les usines qui s'implantent déjà. Les divers sont 8 %, essentiellement des journaliers et des cochers ; les commerçants sont 6 %, ce sont des chiffonniers. Les 2 % d'agriculteurs ne sont pas étonnants, dans cette zone encore très rurale en 1872. Dans Smolett, plus d'un habitant sur deux est italien (52 %), qui est aussi le seul étranger de la rue. Les sans profession sont moins nombreux qu'ailleurs (37 %). Mais, et c'est rare pour notre époque, les artisans ouvriers dépassent ce pourcentage avec 41 %. Les commerçants et leurs employés, les agriculteurs et les domestiques sont peu présents (6 à 7 %). Il est possible que l'agriculture et la domesticité aient pu être exercées hors de la rue, celle-ci n'étant que l'habitation. En 1872, Riquier est déjà un quartier ouvrier, et c'est aussi le débarras municipal, ce qui ne retient pas les immigrés.

3 - LA REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE

Chez les actifs, les hommes jeunes, entre 16 et 55 ans l'emportent numériquement sur les femmes. Cependant on remarque un sensible équilibre entre les deux sexes dans les quartiers populaires de la vieille ville et du Port.

Nous ne noterons dans ce présent condensé que les faits surprenants. Ainsi pour Gairaut il est intéressant de noter que 5 femmes ont une activité dans l'agriculture et que sur ces 5 femmes 4 ont moins de 16 ans. Il s'agit probablement des filles qui aident leurs pères aux travaux des champs, tandis que la mère reste au foyer. Dans l'avenue de la Gare, 31,25 % des femmes sont actives (25 personnes), 14 sont recensées comme domestiques, femmes jeunes et célibataires. Pour la rue Saint-François de Paule et la rue Ségurane, les actifs sont à 55-60 % des hommes, ce qui traduit l'aspect populaire de ces rues. Pourtant le taux de domesticité implique une présence féminine active : 21 dans la première artère (sur 24 actives) et 9 dans la deuxième (sur 21), 50 % environ de ces femmes ont entre 16 et 35 ans. Quant aux rues ouvrières (Bavastro, Providence, Riquier et Smolett), les hommes sont en activité pour 70 à 90 %. Parmi ces énormes pourcentages, la tranche la mieux représentée est celle des 16-35 ans, de 37,5 % à 55 %.

Les non actifs sont les enfants de moins de 16 ans et la plupart des femmes. A Bavastro par exemple, 69 % des non actifs sont des femmes, ce qui représente les 2/3. 86 % des femmes, dont 97 % de moins de 16 ans ne travaillent pas. "Les femmes sont l'élément conservateur et stabilisateur qui fixe au sol les races déplacées". Nous sommes donc en présence d'un début de colonisation. Les individus mariés sont principalement localisés dans les quartiers ouvriers qui jouent un rôle d'accueil.

2 - 1876-1886

1 - LES DIFFERENTES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Sur la Promenade des Anglais, le pourcentage des Transalpins, par rapport à la population totale passe de 16 à 18 % et par rapport aux étrangers du quartier de 33 à 47 %. L'hôtellerie est au centre des activités exercées par les Italiens. Elle représente 47 %. Nous trouvons une grande majorité d'employés, portiers, valets et femmes de chambres, cuisiniers. Très peu d'autres métiers sont recensés : la domesticité qui est de 7,5 % en 1876 disparaît en 1886 ; les "divers" passeront de 15 à 16 %. Quant aux sans profession, leur pourcentage reste

sensiblement le même. La Promenade est un quartier riche et mondain, les hôtels s'y sont implantés, entraînant une spécialisation de cette partie de la ville.

Pour Gairaut, une erreur dans le recensement de 1876 nous a privé de données. En 1886, nos immigrés représentent 15 % de la population totale et 83 % des étrangers. Le caractère agricole s'y affirme puisque nous relevons 15 % d'agriculteurs. Il faudrait ajouter les 26 % de divers, tous des journaliers qu'on peut supposer agricoles. On peut également comptabiliser une partie des domestiques qui devaient aider leurs patrons dans les champs. En extrapolant, on peut supposer qu'une personne sur deux travailla dans l'agriculture. On recense aussi 9 % d'artisans ouvriers. Une personne sur trois ne travaille pas.

Dans l'avenue de la Gare, les Italiens représentent 12 % de ses habitants en 1876 et 15 % en 1886. Les étrangers de l'avenue sont à 67 % italiens ; en 1886 ils ne le sont plus qu'à 62 %. Durant ces dix années, la catégorie dominante est la domesticité ; la nature bourgeoise semble s'affirmer. En 1886, une personne sur cinq est employée de maison, mais en tant que centre ville toutes les fonctions doivent y être présentes pour fournir aux habitants les services les plus divers possible. Les 2 activités professionnelles les mieux représentées sont ensuite les artisans ouvriers et les divers. A moins de 10 % viennent les commerçants (de 7 à 6 %), les employés de commerce (6 %) et l'hôtellerie (de 5 à 8 %). Les sans profession passeront de 43 à 36 %. L'urbanisation de l'avenue commencée à 1873, sa nature centrale qui implique toute une diversité de ses fonctions, ont induit un fort courant d'immigration où les Italiens sont le groupe le mieux représenté.

Pour Saint-François de Paule, l'augmentation de la population italienne est minime (de 21 à 22 %), tandis que pour la rue de la Providence, l'accroissement est conséquent, de 30 à 40 %. La colonie transalpine est toujours très nettement dominante. Il y a eu plus particulièrement dans notre rue populaire du quartier un fort appel de main d'oeuvre ; le taux des sans profession diminuera fortement (de 50 à 36 % pour Saint-François de Paule, de 59 à 44 % pour la Providence). Des catégories en profitent : les commerces et les "divers" (journaliers, cochers, artistes). Dans le même temps, les Italiens ne semblent pas miser sur l'hôtellerie ou la domesticité. Les artisans ouvriers se maintiennent dans les 15 %. Dans la rue de la Providence, ces derniers passent de 25 à 35 % ; comme dans l'artère bourgeoise, le commerce et les "divers" augmentent également. C'est à peu près la même évolution que nous rencontrons dans le Port. La population italienne s'est accrue à Bavastro de 49 à 57 %, à Ségurane de 19 à 34 %, ce qui est considérable. Elle est assez largement majoritaire parmi les étrangers, de 85 à 95 %. Les sans profession comme dans la vieille ville baissent. Le fait notable est l'installation plus nombreuse des artisans et des ouvriers. La main d'oeuvre est sans arrêt présente et disponible dans ces quartiers plus ouvriers que les autres. Quant aux autres professions, on peut parler, plus ou moins, de stagnation. Nous n'étudierons ici que la rue Smolett qui voit ses Transalpins augmenter de 49 à 52 % par rapport à la population totale, en dix ans. Ils représentent plus de 95 % de la population étrangère. Contrairement à ce que nous avons observé à l'est du Paillon, la catégorie des sans profession subit un accroissement. La colonie italienne de la rue Smolett est mouvante, les professions changent d'un recensement à l'autre ; cela provient du fait que cette rue est une transition entre le Port et Riquier, quartier traditionnel et quartier neuf. Les Italiens cherchent les professions qui rapportent le plus. Cette rue est un lieu de passage pour les immigrants en quête de travail. Le quartier Riquier est surprenant : il est ouvrier, mais tout un monde gravite autour de ce noyau, apportant de recensement en recensement des changements conséquents dans les catégories socioprofessionnelles.

2 - REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE

Les personnes actives sont principalement de sexe masculin, elles ont entre 16 et 55 ans. Cette immigration est jeune, à prédominance masculine. La tranche d'âge des plus de 55 ans est faiblement représentée. Nais l'élément féminin commence à croître en 1886. Ceci est caractéristique d'une population qui tend à se fixer à Nice, a y faire souche en y fondant une famille, ou en faisant venir la sienne et en continuant à avoir des enfants sur le sol français. Il ne faut pourtant pas oublier que la colonie italienne dans les années 1880 possède encore de nombreux traits de nomadisme. Les Transalpins mènent une existence itinérante, tantôt journaliers, tantôt ouvriers dans le bâtiment. Un changement s'amorce, qui sera plus sensible en fin dans les parties spécialisées de la ville. Dans l'avenue de la Gare en 1886 les femmes représenteront 45 % de la population active ; à cette date d'ailleurs, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

A Gairaut, il y a très peu de différence entre les hommes et les femmes actifs. Dans les travaux des champs les couples travaillaient ensemble, les enfants aussi. En 1886, les moins de 16 ans entrent pour 20 % dans les actifs, ce qui est important. L'activité harassante des agriculteurs nécessitait le plus de bras disponibles. Parmi les non actifs nous retrouvons les moins de 16 ans et les femmes au foyer.

On peut voir une évolution de l'immigration italienne. Plus de familles émigrant, moins de nomades, sont un des traits de cette migration des années 1880. Le caractère de nos quartiers semble s'affirmer et la différence entre ceux de l'ouest et ceux de l'est s'accroît ; ces derniers sont les greniers italiens de Nice.

3 - 1896-1911

1 - LES METIERS EXERCES

Sur la Promenade des Anglais nous enregistrons une baisse sensible des habitants du quartier mais aussi de ses étrangers, entre 1886 et 1896. Un autre problème est le changement de situation survenu entre les années 1872-1886 et 1896-1911 : les villas particulières qui jalonnaient le bord de mer attirèrent de plus en plus de domestiques qui devinrent aussi nombreux sinon plus que les hôteliers.

La Promenade s'articulera toujours sur le tourisme et demeure le symbole de la ville de saison moderne et de la vie mondaine. Cette partie de la ville n'accueille pas beaucoup d'immigrés ; ceux-ci restaient lorsqu'ils trouvaient du travail, ce qui peut expliquer le petit nombre de chômeurs (16 % en 1906 et 11 % en 1911). Le caractère luxueux n'engageait pas les Transalpins à y chercher du travail, cette immigration était purement temporaire.

Les Italiens du quartier de Gairaut baisseront en pourcentage passant de 25 % en 1896 à 21 % en 1911. Un changement amorcé pendant notre période va survenir. Le caractère agricole est bien affirmé mais la nouveauté est l'implantation des artisans et surtout des ouvriers (des mineurs). Les commerçants comptabilisés sont tous des laitiers qui, ayant installé quelques vaches dans les prés de Gairaut, vendent et livrent le lait de la ville. Ce quartier, qui fut au début un lieu de passage pour les immigrés qui restaient quelques mois ou une année pour repartir, voit ses habitants y demeurer au XXe siècle. Sa population se diversifie également au point de vue social et économique, ce quartier périphérique s'intégrera dans la vie civique tout en gardant son caractère agricole.

La population italienne de l'avenue de la Gare se stabilise dans notre période. Les domestiques dans ces quinze années vont devenir la catégorie dominante de ce quartier. Ce sont généralement des jeunes filles célibataires qui trouvent dans cet emploi la stabilité tant recherchée par les immigrés de cette période. Les commerces trouvent aussi intérêt à s'y installer. La plupart pratique le commerce de détail, il y a quelques négociants. Tous ces commerçants ont trouvé une nombreuse clientèle et peuvent s'enrichir. La colonie transalpine de l'avenue de la Gare est d'une grande diversité. La nature du quartier, sa centralité ont, dès le début, attirer la main d'oeuvre et l'immigration, développant de nombreuses fonctions, l'avenue a amené l'Italien à occuper tous les postes de travail. Il faut pourtant signaler que les étrangers étaient peu nombreux et en particulier les Transalpins.

Dans la rue Saint-François de Paule, les Italiens représentent 19 % de la population totale en 1896 et 1911, après être montés à 22,5 % en 1906. Ils sont la colonie étrangère la plus nombreuse allant même jusqu'à représenter 91 % en 1906 pour finalement se fixer à 65 % en 1911. L'évolution affecte l'hôtellerie et les domestiques qui se développent aux dépens des artisans ouvriers. Cela semble marquer un relatif embourgeoisement de cette rue. Artère principale de la vieille ville, elle subit le même changement que l'avenue de la Gare. Les hôteliers passeront de 3 % en 1896 à 13 % en 1911 ; les domestiques de 27 % à 35 % dans le même temps. Le progrès du tourisme, dans le début du siècle, dut favoriser l'installation d'hôtellerie et l'établissement d'une population riche plus aristocratique ou plus bourgeoise. Il est certain que le comportement de la rue de la Providence est tout autre. Pendant les quinze années, tous les étrangers de la rue sont des Italiens. Ils représentent également 45 % du nombre total d'habitants en 1896 et stagnent à 43 % en 1911. Néanmoins, on assiste dans cette période à un bouleversement dans les métiers mêmes de l'artisanat. Les sans profession sont, contrairement à Saint-François de Paule, assez nombreux, passant de 37 % en 1896 à 42 % en 1911. Ces immigrés des quartiers populaires viennent avec leur famille, femme et enfants, quelquefois même collatéraux alors que les domestiques et les employés de l'hôtellerie sont, presque tous, célibataires. Au début du XXe siècle, la différence entre les rues Saint-François de Paule et la Providence est plus saisissante ; cela provient de la situation des deux rues, mais aussi de leur importance.

Pour ce qui est du Port, les deux rues Ségurane et Bavastro adoptent les mêmes comportements. Le pourcentage d'Italiens par rapport à la population totale se stabilise à 20 % pour la première rue et s'élève à 45-50 % pour la deuxième ; les Transalpins représentent 85 à 95 % de la colonie étrangère de la première artère et 93 % à 95 % dans la deuxième. Les commerçants composent environ 8 % de la population immigrée des deux rues, les commerces sont presque exclusivement alimentaires. On trouve très peu d'employés d'hôtel et de domestiques, ces catégories n'ont pas vraiment d'opportunités de travail dans ce quartier plus populaire que la vieille ville. En fait, seuls les artisans ouvriers sont en nombre important : 30 % à Ségurane, 40 % à Bavastro. Le Port reste très ouvrier et plus que jamais un réservoir de main d'oeuvre à la fin de notre période. Il est le bastion bien vivant de la population niçoise, quartier de prédilection pour les Transalpins.

Le quartier Riquier n'existe plus en tant que tel dans le recensement de 1911. Nous n'avons les données que pour les années 1896 et 1906. Cette partie de la ville, qu'on voulait utilitaire, semble plutôt être un champ d'essai ; les Italiens ne s'y fixent pas, les catégories socioprofessionnelles sont très fluctuantes d'un recensement à un autre. La rue Smolett est plus intéressante à étudier. Tous les métiers sont plus ou moins représentés. Il y a un très grand nombre d'artisans ouvriers. Ils entrent pour 45 % dans la composition de la colonie

italienne en 1896 et pour 39 % en 1911. Mais, les Transalpins n'y sont plus aussi présents, de 25 % en 1896 à 19,5 % en 1911 (52 % en 1886). Ce quartier est ouvrier, les immigrés n'y demeurent pas vraiment.

2 - LA STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

Dans les trois rues ou quartiers où la domesticité est importante (Promenade, avenue de la Gare, Saint-François de Paule), on note une prédominance féminine dans les rangs des actifs. Le pourcentage d'actifs s'échelonne de 52 % à 69 %. Ces chiffres sont éloquentes, surtout si l'on considère l'activité des femmes dans les années qui précèdent dans ces mêmes quartiers. Ce sont principalement des jeunes femmes ayant entre 16 et 35 ans. Elles sont généralement célibataires et ne restent pas d'un recensement sur l'autre. C'est, en fait, ce qui subsiste de l'immigration temporaire de ces dernières années.

Nous avons relevé quatre autres quartiers où les femmes sont plus nombreuses, mais où, cette fois-ci, ce sont les hommes qui entretiennent les rangs des actifs. En effet, dans Gairaut, les rues de 1^{er} Providence, Ségurane et Smolett, on rencontre plus de femmes que d'hommes. Ceux-ci dominent les actifs de 52 % à 76 %, surtout les 16-35 ans. Les immigrés exercent une activité de façon plus continue, plus suivie de 16 à 55 ans, et même au-delà (les plus de 55 ans sont, en moyenne, 20 % chez les actifs). Dans le quartier Riquier et la rue Bavastro les hommes sont les plus nombreux et sont les actifs. Les 16-55 ans sont la tranche d'âge la mieux représentée, les plus de 55 ans entrant pour 11-13 % dans la composition des hommes travailleurs. Cette dernière tranche d'âge regroupe d'ailleurs principalement des petits artisans.

Les rangs des non actifs sont toujours fournis de la même façon par les enfants, en léger recul, et par les femmes au foyer. Le nombre moins important d'enfants provient de ce que nous n'avons pas comptabilisé les naturalisés. Pendant nos trente neuf années de recensement, les non actifs demeurent les moins de 16 ans et les femmes au foyer. Quant aux hommes jeunes, ils travaillent pour nourrir leur famille, ce qui peut expliquer le niveau de vie très bas qui est le lot de nombreux immigrés. Il est certain, enfin, qu'à l'aube du XX^e siècle, le Transalpin a cherché à résider à Nice, à y faire des enfants, à les naturaliser, à s'intégrer.

3 - LA PROVENANCE REGIONALE

Nous n'avons pu étudier les régions de provenance des Italiens qu'en 1906 et 1911. A ces dates seulement est apparu le village natal des immigrés. Beaucoup d'erreurs se sont glissées dans l'orthographe des noms de lieu, ce qui nous a obligé quelquefois à des approximations. Quant à notre taux moyen d'inconnus, il s'élève à 10,5 %. Cela mis à part, nous avons divisé les régions de provenance en quatre grands groupes : nord, 80 centre, sud et divers.

Le nord est de loin la région d'où nous est parvenu le plus grand nombre de Transalpins. Ils regroupent 65,3 % des immigrés. Le Piémont est "pilote" avec 41 % des immigrés du nord. Frontaliers, proches par la langue et la culture, les Piémontais s'expatrient volontiers vers la France et vers Nice en particulier où ils peuvent retrouver la vie qu'ils menaient en Italie. La deuxième région frontalière, la Ligurie, ne comptabilise que 15,7 % de l'immigration venue du nord. Le Centre voit 18,4 % de ses habitants émigrer vers Nice. C'est la Toscane, avec 7,1 %, qui domine. Les Toscans n'émigrent pas toujours pour des raisons économiques, comme c'est le cas pour les gens du nord, mais pour activisme politique.

L'Ombrie vient en deuxième place avec 5,1 % pour l'Italie centrale. Un grand nombre de ces Italiens sont originaires de Città di Castello et aussi de Pérouse, souvent par familles entières et en famille. Les régions plus riches ou plus éloignées donnent moins de leurs fils à Nice. Le sud comptabilise 10,1 % des immigrés transalpins de Nice. Un peu plus de la moitié (5,6 %) arrive de la Calabre, ce qui peut paraître étonnant lorsqu'on sait que les habitants du sud de l'Italie s'expatrièrent à cette époque plutôt vers les Amériques. Notre dernière catégorie, les divers, donne 6,2 % du total de l'immigration. Les Niçois sont encore 3,6 % au début du siècle à avoir conservé leur nationalité italienne.

Toutes les régions sont représentées dans nos quartiers, les proportions sont respectées par rapport à la tendance générale que nous venons d'étudier. Une seule exception existe dans la rue de la Providence. On trouve en effet un très grand pourcentage d'immigrés venus du sud, en particulier de Calabre. En 1906, 37 % de l'immigration provient de ces régions (35 % de Calabrais). En 1911, 62,5 % de Transalpins de la rue sont issus du sud dont 48,5 % de Calabre. Il existe des filières, des courants de l'émigration italienne, qui conduisent en des points très localisés des gens originaires de la même province ou du même village. Les Piémontais demeurent la région la mieux représentée du voisinage culturel et de la communauté des langues.

II - LA VIE POLITIQUE 1 - Le séparatisme

1 - LES MENEES SEPARATISTES, 1860-1874

Ces menées revêtirent de nombreuses formes dans les années qui suivirent l'annexion. Ces actions étaient le fait de Niçois qui avaient conservé la nationalité italienne. Certains étaient plus militants que d'autres et l'administration les surnommait les "Italianissimes". Il y eut notamment des rixes entre civils et militaires. Quelques injures, blessures, coups prouvaient le rejet du plébiscite de 1860. Ces incidents se développèrent dans les dix années prenant place après l'annexion de Nice à la France. Cette pression des Italianissimes aboutit à une manifestation le 6 novembre 1870 ; le Préfet, devant une délégation de politiciens, plus ou moins séparatistes, dut promettre la réorganisation de la Garde nationale et celle du Conseil municipal. A ces actions destinées à rejeter "physiquement" le Français, s'ajoutèrent des manifestations pro italiennes, moyen plus détourné de prouver sa sympathie à son ancienne patrie.

Ce furent d'abord des recrutements de jeunes Niçois, ouvriers ou artisans, pauvres, pour les armées de Garibaldi. A l'occasion de l'expédition en Sicile en 1860 ou lors de la guerre entre l'Autriche et l'Italie en 1866, le paquebot de Gênes embarqua, clandestinement, ces jeunes gens vers l'Italie, attirés par le nom de Garibaldi, par le goût de l'aventure et, probablement par la maigre solde qu'on leur offrait, ces recrues quittaient la France. Ce furent ensuite des bruits comme quoi l'annexion ne serait qu'un fait provisoire : débarquements à Vintimille, soulèvements à Nice, promesses que Garibaldi viendrait arracher Nice à la France. Toutes ces rumeurs entretenaient un climat de séparatisme au sein des populations italiennes et pro italiennes localisées surtout au Port et dans la vieille ville. Enfin, une lettre fit beaucoup de bruit : une pétition félicitant Laurenti Roubaudi (niçois, ancien député de Nice, ami de Garibaldi) pour sa nomination au parlement de Palerme comme député, déclarait de surcroît attendre la libération de Nice du joug oppressant du Français. Cette lettre déclencha des menaces de sanctions et d'interdiction de séjour à Nice pour Laurenti Roubaudi. Tout rentra finalement dans l'ordre. Il n'en fallait pas beaucoup pour enflammer les passions.

La presse séparatiste, française ou italienne, eut une influence certaine dans les actions et les propos séparatistes. Le plus polémique, le plus lu fut "Il Diritto di Nizza" qui était rédigé en italien et dont le premier numéro parut le 6 novembre 1870. Les rédacteurs de ce journal connaissaient bien la population niçoise et les faiblesses de l'administration. Exploitant tous les menus incidents, ce quotidien jouit d'une grande popularité dans les milieux pro italiens de Nice.

Il n'est pas étonnant que sa suppression ait été le signal de deux ou trois journées très animées à l'intérieur de la ville. Une élection à l'Assemblée nationale avait eu lieu le 8 février 1871. Un parti séparatiste existait alors à Nice ; il attirait dans son sillage la masse de la population dont le particularisme avait été exacerbé. Les résultats prouvaient son emprise et l'impact de la propagande menée par "Il Diritto di Nizza" : Garibaldi 20667 voix, Bergondi (séparatiste) 14618 voix, Piccon (séparatiste) 13362 voix. Alors que la population fêtait la victoire électorale, l'annonce de la suppression du "Diritto" joua le rôle de détonateur. Les 9 et 10 février, une foule mouvante sillonna les rues de la vieille ville, lançant quelques pierres sur les soldats. La population assiégea la préfecture, ses vitres furent brisées. Les manifestants exprimaient leur indignation ou leur excitation après le vote séparatiste des jours précédents. Cette manifestation ne fit pas de victimes, elle ne fut pas une tentative révolutionnaire, peut-être même sonna-t-elle le glas du séparatisme au moins en tant que force de résistance "physique".

Dans l'année 1871, un mouvement plus subtil prit la succession du séparatisme. "Le nouveau parti n'est pas séparatiste, mais révisionniste, il ne veut pas se séparer de la France (terrain extra-légal), mais demande la révision du plébiscite de 1860" ("Il Pensiero di Nizza des 29-30 mars et du 1er avril 1871). C'est une toute autre optique qui anima les révisionnistes qui furent plutôt des politiciens ambitieux. Les députés Piccon et Bergondi entrèrent dans ce mouvement ; dans un mandat secret du 1er février 1871 ils exprimaient leur volonté de soumettre à l'assemblée ce projet de révision. Ce parti fut soutenu par le successeur du "Diritto" et de la "Voce", "Il Pensiero di Nizza". Son premier numéro datait du 19 février 1871, le journal était rédigé en italien. Dirigé par André, avocat à Nice, de nationalité italienne, ce quotidien fut le chef de file de la propagande révisionniste. Mais il est certain qu'il n'était lu que par la population italienne ou pro italienne à l'est du Paillon. Ce journal, anti-français, excitait à la haine du gouvernement, critiquait violemment l'administration. Aux élections d'avril 1871, la liste révisionniste triompha. Raynaud fut nommé maire, MM. Borriglione, Brès et Hillon adjoints. Le 2 juillet 1871, aux élections législatives supplémentaires, les candidats républicains furent élus. C'était un premier coup d'arrêt au révisionnisme.

Un banquet fut organisé, le 21 avril 1874, sous la municipalité de Raynaud, en l'honneur des délégués de la chambre de commerce italienne de Coni. Pendant ce repas, Louis Piccon, député, prononça un discours en langue italienne où il déclarait que Nice retournerait à l'Italie et qu'il sacrifierait tout pour voir ce jour. Le tollé que provoquèrent les paroles du politicien révisionniste l'obligea à démissionner. C'était le deuxième coup d'arrêt. Le dernier se produisit le 7 mai 1874 vers quatre heures du soir. L'autre député séparatiste, Constantin Bergondi, se suicida à son domicile, d'un coup de pistolet à la tempe droite. Les causes du suicide nous restent encore inconnues. Toujours est-il que le triste dénouement de cette affaire incita les Niçois à rejeter le séparatisme militant et le révisionnisme, rêves impossibles et dangereux.

2 - L'ACCALMIE, 1874-1886

"Il Pensiero di Nizza" dut, bon gré, mal gré, s'intégrer à la vie française. La république s'affirmait et le rapprochement des intérêts de Nice et de la France était un obstacle au particularisme niçois. Le séparatisme s'était développé à la faveur de difficultés politiques, économiques, sociales. Or, la nation se relevait du désastre de 1871. L'Italie, dans le même temps, connaissait une crise grave soulignée par les journaux français. "Il Pensiero" se fit dès lors virulent, polémiste. Nous avons séparé trois types d'attaque, leitmotiv des articles du journal : le "Pensiero" se plaint de ceux qui se servent du spectre du séparatisme comme arme électorale ; une seconde série d'articles violents contre Borriglione illustre pour le quotidien l'état de fait précédent ; le journal critique l'administration française faisant remarquer qu'elle ne comprend pas la population niçoise. Les mêmes thèmes revenaient sans cesse et le "Pensiero" se cantonna dans son rôle de polémiste déployant toujours les mêmes arguments.

Pourtant, la surveillance du "Pensiero" n'a sans doute jamais cessé. Le Préfet surtout s'émouvait de ce que le journal était écrit en italien ; c'était pour lui un fait intolérable. Cette langue semblait signifier pour l'administration le retour du séparatisme. La peur de cette opportunité et d'un soulèvement dû à la propagande du "Pensiero" ont motivé la vigilance des autorités. Mais, Nice était une ville conservatrice, attachée à la République. "Il Pensiero di Nizza" ne touchait qu'une fraction de la population, celle restée au contact des Italiens, traditionnellement localisés au port et dans la vieille ville. C'était bien là la fin du séparatisme et du révisionnisme.

3 - L'IRREDENTISME, 1887-1914

Les anciens séparatistes militants avaient abandonné leurs activités et étaient devenus de bons citoyens. Borriglione, un des révisionnistes les plus ardents dans les années 1870, fut élu maire républicain. Il n'y eut plus d'actions visant à séparer Nice de la France. Plusieurs sociétés entretenaient le feu du séparatisme, comme la Société de Secours Mutuel italienne. Son but, à sa création, était apolitique. Le délégué Poli du Consulat général italien de Nice y introduisit des notables. Guano, un irrédentiste, devint président. On y cultivait l'esprit de loyalisme et d'attachement à la monarchie italienne.

Quelques manifestations de sympathie eurent lieu à Nice. Garibaldi était toujours célébré dans la ville : l'anniversaire de sa naissance et de sa mort donnaient l'occasion à des regroupements où l'union des races latines et l'alliance des peuples français et italiens étaient proclamées. Le séparatisme n'avait plus de raison d'être. Il subsista dans ces quelques sociétés italiennes, de secours, de bienfaisance et son stade ne dépassa pas celui du discours et du souvenir.

2 - L'ANARCHISME

1 - LA PROPAGANDE DES GROUPES ANARCHISTES

En 1884, nous en étions aux balbutiements de l'anarchisme. Quelques amis se réunissaient, quelques affiches étaient placardées et c'était tout. Un début d'organisation se fit sentir vers 1886. Le groupe "Ni Dieu ni Maître" décidait dans des réunions sporadiques de la propagande et des moyens à mettre en place pour la diffuser : manifestations, placards, brochures. Hais, la lutte entre anarchistes et socialistes desservit l'un et l'autre des mouvements. Elle divisa les ouvriers dénonçant le manque de cohésion des deux partis. De plus, ils étaient minés de l'intérieur par des mouchards de la police. Nous avons ainsi

d'innombrables comptes-rendus de réunions : tout ce qui s'y disait, tous les gens qui y assistaient étaient soigneusement consignés par ces mouchards. La répression et la surveillance policière retardèrent le développement de l'idée anarchiste à Nice.

Ce fut pourtant une spécificité italienne dans les années 1890. Entre 1890 et 1894 on ne rencontre toujours pas de groupe constitué mais un regroupement plus ou moins homogène d'amis se disant anarchistes, se connaissant bien et assez repliés sur eux-mêmes par crainte des indicateurs. On remarque deux figures de proue à cette époque. Gianneschi Averado dit Bobo avait une buvette 53 rue de Villefranche, c'était un rendez-vous des anarchistes ; ils discutaient et décidaient des actions à mener. Il y avait aussi Robert Rolli qui était le chef du parti anarchiste. Quant à leur action, elle se limitait à la lecture de la presse ou de brochures, à l'apposition d'affiches. Il apparaît un noyau de 15 militants et 82 sympathisants. Parmi eux, on recense 89 Italiens.

De 1894 à 1900, l'activité anarchiste semble rester à l'état embryonnaire. La répression policière pesait toujours sur les anarchistes. En 1900, ceux-ci s'allièrent à la Fédération socialiste révolutionnaire italienne des Alpes-Maritimes (FSRI). Ils trouvaient là le cadre qui leur manquait. L'anarchisme se popularisa sur des problèmes touchant à la politique intérieure. Les militants et sympathisants étaient au nombre de 34. Des réunions spontanées sans ordre du jour précis avaient lieu dans les buvettes ou chez les compagnons ; elles n'avaient d'autre fin que de réunir ceux-ci pour discuter d'anarchisme ou de tout autre chose. Deux hommes sont souvent retrouvés à cette époque. Eugène Agostinucci s'installa à Nice le 27 juin 1900, il exerça divers métiers et ce fut un des militants les plus actifs. Antoine Motta, peintre en bâtiment, se fixa à Nice en 1902, il est en relation très suivie avec les compagnons et reçoit poste restante des brochures anarchistes. Il assiste à toutes les réunions : beau parleur, il est très écouté. Le fait que ces Italiens ne soient souvent que de passage, la peur de la répression et de l'expulsion découragèrent les ouvriers à adhérer complètement à l'action anarchiste. Sa propagande fut, tout au long de notre période, faible.

2 - L'ACTION DES GROUPES

La distribution des journaux nous est connue pour leur interdiction de parution. Ainsi, dans les années 1890-1894, voit-on nombre de tracts, manifestes, publications distribuées dans le département, supprimés par arrêté préfectoral. Ces brochures étaient généralement publiées à Bruxelles, à Londres, à Paris ou en Suisse. Elles avaient des titres très violents et incitaient à la révolte. Quant aux affiches, le ministère de l'Intérieur demandait qu'elles fussent arrachées et saisies et que les auteurs du placardage fussent arrêtés, si possible. Mais la virulence des propos anarchistes ne s'accorda jamais aux actions à Nice.

Deux assassinats allaient secouer les nations européennes et le monde anarchiste fut victime d'une répression quelquefois sans pitié des autorités. Le 4 juin 1894, le Président de la République Sadi Carnot était assassiné à Lyon par Caserio. A Nice, il n'y eut apparemment pas de troubles après cet acte, ni d'apologie du crime, ni de menaces contre son successeur Casimier Perier, ni de répression contre les Italiens de la cité. Tout parut calme dans les Alpes-Maritimes. A son tour, le meurtre d'Umberto 1er, le 30 juillet 1900, provoqua un tollé de la presse européenne. Cet incident dramatique n'amena aucune réaction à Nice. Seul le 31 juillet 1894, à l'occasion du Carnaval, un explosif fut découvert et désamorcé au Casino municipal. Nous n'avons trouvé aucune trace d'action tranchante de la part des anarchistes italiens de Nice. Ils encoururent pourtant la répression des autorités, inquiètes lorsqu'il s'agissait d'anarchistes.

3 - LA REPRESSION

90 % des anarchistes étant Italiens, la répression prit le plus souvent la forme de l'expulsion expéditive. En fait, à Nice, le Parquet n'a jamais cru à un péril anarchiste dans ces années troublées ; les mesures furent plus préventives que répressives. L'anarchisme se résumait à un petit groupe d'Italiens se réunissant dans la vieille ville ou au port, sans aucune audience et sans action suivie ni manifeste. Il semblerait que la police ait produit un travail de harcèlement. Tout étranger, à son arrivée, était suspect et l'on enquêtait sur lui, sur ses fréquentations et sur ses antécédents. La surveillance était relâchée si rien n'était découvert. L'expulsion fut l'arme redoutable qui inspirait la crainte aux anarchistes. Apparemment, on en usa et abusa. Il est fort probable, vu le nombre d'expulsions, que beaucoup d'entre elles aient dû frapper des innocents ou de simples sympathisants. Nous avons d'ailleurs remarqué que les principaux chefs italiens du mouvement anarchiste sont restés en place à Nice sans avoir à souffrir de cette mesure, ou s'ils en ont souffert, l'arrêté fut annulé. Le milieu autochtone niçois n'a jamais été influencé par les théories anarchistes. Le bilan de l'implantation anarchiste est un constat d'échec. Toutes les tentatives n'auront été qu'éphémères ne dépassant guère le stade du groupuscule sans enracinement profond dans la réalité de la ville.

3 - LE SOCIALISME

1 - LES CERCLES DE LA FIN DU XIXe

Les immigrés italiens, tout au moins ceux qui étaient animés par un idéal démocratique, se retrouvaient au sein du groupe Mazzini. Ce cercle a dû exister depuis 1880 environ. Si l'appartenance de ses membres à la classe ouvrière ne laisse aucun doute, leur nombre est assez flou. Leurs réunions n'avaient aucune périodicité. Ce cercle ne fut qu'un groupe régional de l'Association Universelle qu'avait fondée Mazzini en 1866. Ce cercle ne fut pas, semble-t-il, un foyer de révolutionnaires sur la Côte d'Azur. Il était républicain. Profitant des mauvaises relations entre la France et l'Italie, les Mazziniens développèrent leurs idées dans les années 1880. Mais, à l'extrême fin du XIXe, lorsque la Sainte Alliance fut prononcée entre les gouvernements et polices européennes contre l'anarchie, on vit des anarchistes dans le cercle Hazzini qui devint "un véritable foyer de révolutionnaires en rapport avec les groupes anarchistes". Les dangereux "révolutionnaires" n'existaient que dans l'imagination des fonctionnaires.

En 1886, un autre cercle naîtra, le groupe socialiste international Amilcare Cipriani. Le fondateur fut Frédéric Stackerlberg, immigré russe socialiste, qui déploya une grande activité à Nice. La majorité de ses membres fut constituée d'Italiens qui avaient été, ou étaient encore, au cercle Mazzini. La répression qui s'abattit sur le groupe est à l'origine de sa disparition. Le cercle Amilcare Cipriani, en dépit de sa brève existence, fut un élément important pour le développement du mouvement socialiste dans les Alpes-Maritimes. Il avait réalisé l'unité des différents courants de gauche existant alors sur la Côte d'Azur. Talchi, un des membres du groupe, fonda un cercle plus avancé dont le but était la propagande par la presse, et non par l'activisme politique. Ainsi naquit "Lo Schiavo" (l'esclave), journal du communisme anarchisme. Il ne vécut que quelques mois d'août à novembre 1887.

Dès le début, ces cercles connurent des difficultés à cause de la police, en particulier des mouchards. La profonde division avec les anarchistes ralentit la propagande socialiste. Les socialistes tentèrent de se rassembler mais le manque de cohésion provoqua l'échec. Cette apathie semble provenir de trois facteurs : le fait que les meneurs passent, mais ne s'arrêtent pas, a été un lourd handicap ; la nonchalance caractérisant l'action ne pouvait pas non plus donner d'influence à celle-ci ; la peur de l'expulsion a annihilé toute velléité chez le socialiste italien de Nice. Ces trois composantes ont entraîné la disparition complète du socialisme transalpin à Nice. Quant aux républicains, ils fondèrent la Fédération démocratique républicaine italienne des Alpes-Maritimes en 1905. Ce n'est qu'à l'aube du XXe siècle qu'un grand mouvement socialiste italien verra le jour à Nice.

2 - LA FEDERATION SOCIALISTE REVOLUTIONNAIRE ITALIENNE DANS LES ALPES-MARITIMES, 1902-1914

Vers 1900, tous les obstacles qui auparavant avaient provoqué l'échec du développement d'un mouvement politique au sein de l'immigration italienne, allaient progressivement disparaître : police moins pointilleuse, parti unique, immigrés de plus en plus nombreux et fixes. La FSRI avait une organisation bien précise et s'appuyait directement sur les revendications des travailleurs immigrés. Ses statuts affirmaient son adhésion au Parti socialiste italien et son but était la propagande des idées qui étaient à la base du PSI. La FSRI avait des effectifs plus étoffés que les cercles, avec des groupes dans plusieurs localités du département et en liaison étroite avec d'autres installés dans le reste de la France, ce qui était une grande nouveauté par rapport aux précédentes années. La liste des membres de Nice en février 1901 indique 63 noms. Il a dû y avoir environ 70 membres à Nice. Toutes sections réunies, il y aurait eu au minimum 230 socialistes italiens en 1905-1906 dans le département. Le nouveau militant italien était plus âgé, avait un passé politique (quelquefois dans les cercles), était installé depuis environ vingt ans dans la ville, exerçait un métier artisanal. Propager les idées socialistes parmi les travailleurs transalpins, tel était son but. Cette propagande prit souvent la forme soit de réunions animées par des orateurs d'Outremont, soit écrite en diffusant des brochures politiques et surtout en publiant un hebdomadaire "Il Riscatto dei Lavoratori" (le rachat des travailleurs). Les dirigeants s'attachèrent à traiter des problèmes immédiats et se préoccupèrent de la participation aux syndicats et aux coopératives. La FSRI disposait d'un cadre solide et d'habiles meneurs.

En septembre 1904, Giovanni Petrini, socialiste italien d'envergure, trouva refuge à Nice à la FSRI. Il donna un coup de fouet à sa propagande : "cette activité se manifeste par de nombreuses réunions et par une grande cohésion entre les membres des différentes sections". Il fonda et dirigea le journal, il organisa les congrès des socialistes italiens du Midi et du Sud-Est de la France. L'autre membre très influent s'appelait Lombardo Rocco. Né à Partanna, en Sicile, le 25 janvier 1879, il arriva à Nice dans les années 1890. Il s'y est constamment et activement occupé de politique, adressant régulièrement des correspondances aux journaux avancés d'Italie (comme l'Avanti de Savone). En 1902, il devint secrétaire de la section de Nice et avait de nombreuses relations avec le Comité directeur de Milan et avec le siège central de toutes les sections de France qui se trouvait à Paris. Il exerçait le métier de typographe mais vivait de son activité de courtier en nouveautés. Il fut directeur du journal à partir de 1905. Ces deux hommes jouèrent un rôle prépondérant dans la FSRI au début du XXe siècle. Les meneurs sont des hommes mûrs au courant des problèmes de l'ouvrier. Ils développèrent une intense propagande.

En 1902, nous trouvons trace de la naissance de la FSRI. La section a son siège 27 rue Delille. Lombardo Rocco est le secrétaire de cette section. Cette fédération voulait grouper toutes les forces ouvrières en un seul faisceau. Cette organisation tirait sa puissance de l'union. La propagande sociaux-révolutionnaires était en marche et allait se diffuser abondamment dans les années 1903-1914. Le 24 septembre 1903, les charretiers et les balayeurs se mirent en grève. Le 27, des heurts entre manifestants et policiers aboutirent à huit arrestations. La grève générale fut votée. Le 28, de nouvelles rixes violentes se produisirent. Le 29, les ouvriers boulangers et les chauffeurs de la Compagnie du Gaz se joignirent à la grève qui toucha aussi les débardeurs, les peintres en bâtiment, les cantonniers, les garçons coiffeurs et les plombiers. Tout cessa le 5 octobre 1903. Un tel mouvement est, sans doute, à mettre au compte de la FSRI : la majorité des grévistes était composée d'ouvriers italiens. Les militants de cette fédération n'étaient plus des vagabonds politiques, mais d'un âge mûr, ils avaient pour la plupart une famille, un métier stable, connaissaient bien les conditions de vie et de travail de leurs compatriotes. Ils ne négligèrent aucun moyen de diffuser leurs idées. Pour la première fois la FSRI était un mouvement en liaison avec les ouvriers et non pas coupé d'eux. La création de "Il Riscatto dei Lavoratori", organe hebdomadaire de la FSRI, épaula la propagande et permit une diffusion plus profonde. Le premier numéro parut le jour de Noël 1904. Les revendications étaient simples : égalité des droits entre travailleurs français et italiens. Ceux-ci acceptaient en effet les travaux les plus pénibles à des prix très bas, empêchant toute progression possible des salaires. La grève fut, dès lors, une arme puissante et mobilisatrice.

Parallèlement, une active propagande anti-militariste se manifestait. "A Nice, la section anti-militariste (groupe français) a été fondée dans les premiers mois de l'année 1905. Elle vient d'opérer sa fusion avec le groupe similaire italien (au mois de mai 1907, NDLR). Les deux groupes réunis comprennent une centaine de membres dont plus de soixante sont Italiens. La propagande active faite par le meneur italien est de beaucoup la plus redoutable. Cela tient d'abord à ce que la majeure partie des ouvriers, occupés dans les différents corps de métiers, est de nationalité italienne et ensuite à l'esprit nettement anarchique et libertaire qui anime les chefs du groupement. Jusqu'à ces dernières années, les masses ouvrières italiennes, domiciliées dans les Alpes-Maritimes, vivaient en dehors de toute préoccupation politique et n'avaient aucune organisation syndicale. La venue à Nice de quelques individus suffit pour changer complètement l'état des choses. Telle est à Nice et dans le département l'action menée par les Rocco Lombardo, Nardi et ses amis. Mais il convient de ne pas oublier que leurs actions s'étendent beaucoup plus loin, Nice étant le siège de la FSRI de France. Ils se trouvent par conséquent à la tête du mouvement, leur influence est considérable dans tout le Sud-Est, ils donnent le mot d'ordre aux sections existantes dans le Var et les Bouches-du-Rhône". Ce témoignage capital d'un rapport du commissaire spécial au Préfet, daté du 29 mai 1907, nous renseigne sur le développement de l'idée socialiste à Nice, sur les meneurs et sur leur influence, l'étendue des pouvoirs de la FSRI des Alpes-Maritimes. Celle-ci semble tenir la tête du mouvement socialiste jusqu'à la Première Guerre Mondiale. Il ne faut pourtant pas se leurrer. Les meneurs étaient tous connus, fichés par le Préfet. A la moindre incartade, ils auraient été expulsés. Le socialiste italien était ainsi bien muselé.

III - LEGISLATION ET DIPLOMATIE

1 - Les lois françaises et les étrangers

1 - LA NATURALISATION

La loi du 3 décembre 1849 stipulait que la naturalisation était concédée par acte du gouvernement. C'était un décret. Il ne pouvait être sollicité qu'après une résidence en France de dix années dont le point de départ n'était marqué que par l'autorisation de fixer son domicile en France, mais qui pouvait être ramenée à une année en faveur des étrangers ayant rendu des services exceptionnels à la nation. Le délai, entre la demande et l'admission à domicile, fut rapporté à 3 ans par la loi du 29 juin 1867. La naturalisation était personnelle à l'étranger qui l'obtenait. Quant aux enfants, ceux qui venaient à naître après la naturalisation étaient français, mais pour ceux qui étaient déjà nés, ils demeuraient étrangers. La loi du 7 février 1851 facilita l'acquisition de la nationalité française. Ils pouvaient devenir français au moyen d'une simple manifestation de volonté formulée par une déclaration faite devant l'autorité municipale, soit dans l'année qui suivait la naturalisation du père si l'enfant était majeur, soit dans l'année qui suivait cette majorité s'il était encore mineur. La loi du 16 décembre 1874 accorda la nationalité française à tout individu né en France d'un étranger qui lui-même y était né, sauf si l'enfant répudiait la nationalité française. Ces lois très compliquées, nécessitant beaucoup de paperasses, freinaient la naturalisation. Lorsqu'on sait qu'à cette époque de très nombreux dossiers furent refusés, quelquefois sans raison apparente, cela n'encourageait pas l'immigré à faire sa demande.

Le décret du 2 octobre 1888 simplifia nettement cette législation. A son arrivée en France, l'étranger devait faire une déclaration de résidence. La loi du 26 juin 1889 remania la naturalisation. Elle demeurait une concession toute de faveur faite par le chef de l'Etat. L'étranger devait avoir été autorisé préalablement à établir son domicile en France : celle-ci était accordée après une enquête sur la moralité de l'étranger. Un délai de trois ans minimum et de cinq ans maximum devait s'écouler entre le décret d'admission à domicile et la naturalisation. Celle-ci ne pouvait être demandée que par des individus majeurs de vingt et un ans. La durée du stage pouvait être réduite à un an lorsque l'étranger avait épousé une Française, lorsqu'il avait rendu des services exceptionnels ou lorsqu'il avait été attaché au service militaire dans les colonies ou les protectorats français. L'autorisation d'établir son domicile en France cessait d'être le préliminaire indispensable de la naturalisation lorsque l'étranger résidait depuis plus de dix ans en France. Il fallait que la résidence ait été ininterrompue de telle sorte que l'absence d'esprit de retour au pays soit bien établie. De plus, par cette loi, la naturalisation n'était plus strictement personnelle. La femme, les enfants majeurs bénéficiaient d'une dispense de stage qui facilitait l'accès à la naturalisation. Quant aux enfants mineurs, ils acquéraient la nationalité française en même temps que leur père sauf s'ils répudiaient la qualité de français au cours de leur vingt-deuxième année. La loi du 2 juillet 1893 accordait la nationalité française à un enfant d'une mère française et d'un père étranger, sauf s'il la refusait. Ces lois sont un fait nouveau dans l'histoire d'une nation. La législation est créée pour des étrangers vivant sur le sol français. Elle facilitait l'intégration.

2 - LES LOIS ET LE TRAVAILLEUR ETRANGER

La loi s'appliqua d'abord à taxer, tout comme les Français, les étrangers installés en France. Un projet d'impôt sur le revenu fut mis en place en 1909. Mais le paiement de cette

contribution ne s'effectuait que si l'étranger était fixé en France et non pas pour des locations d'année en année, ou même durant une seule année.

L'autre problème était l'ouvrier étranger lui-même. A Nice, les Italiens étaient très nombreux, ils acceptaient des travaux harassants et mal payés. Ils avaient donc la préférence des employeurs qui pouvaient les exploiter à moindre perte. Hais en 1913, on discutait encore de la création d'une taxe de séjour pour les ouvriers non français et pour les personnes qui les emploieraient. Or, nous apprenons que d'une part les traités avec les puissances étrangères stipulaient une assimilation complète entre les contractants et les nationaux, en ce qui concerne les droits publics de résidence, d'établissement, de commerce et d'industrie ainsi que les taxes et impôts perçus conformément aux lois en vigueur sur les territoires respectifs. D'autre part, il était interdit en droit légal de frapper les ouvriers étrangers d'une taxe quelconque en leur qualité d'étranger ou même de les placer dans une condition légale inférieure à celle des Français, quant à l'exercice de leur profession. Nous ne nous appesantirons pas sur ces problèmes des lois. Notre but est de montrer la sensibilisation des politiciens, Français ou Italiens, à la question de l'immigration. Les points de litige sur la taxe de séjour, sur l'imposition des ouvriers étrangers a conduit à un climat de malaise entre les deux peuples. Les rapports franco-italiens décidèrent alors des heurts ou des rapprochements entre les Niçois autochtones et la colonie italienne de Nice.

2 - Les relations entre la France et l' Italie

1 - UN DEMI-SIECLE DE TENSION

Sans exagérer, nous croyons pouvoir dire que les rapports franco-italiens pendant la période qui nous occupe furent mauvais. Ce n'est qu'au XXe siècle que ces relations s'apaiseront. Il apparaît que l'augmentation de l'immigration italienne au XIXe siècle a provoqué des heurts. Nous n'avons pas relevé les innombrables faits divers qui jalonnent nos cinquante années étudiées, mais l'Italien y est décrit comme le voleur, le mendiant ou l'homme armé d'un couteau n'hésitant pas à s'en servir.

Les mauvaises relations qui existaient entre la France et l'Italie n'ont pas calmé les esprits. En 1885, on pouvait encore lire que si Nice retournait à l'Italie, les affaires seraient bien plus prospères. On a vu se développer des incidents de frontière, d'espionnage. En septembre 1878, une bénigne erreur frontalière dégénéra. Deux brigadiers français qui travaillaient à la douane virent paître un troupeau de moutons conduit par des bergers italiens. Persuadés que celui-ci se trouvait sur le territoire français, ils se rendirent auprès d'eux, leur enjoignant l'ordre de retourner en Italie. Or, il semble que le troupeau paissait bien outremont. Devant le refus des pâtres sûrs de leur fait, les deux agents français les arrêtèrent. Après de multiples complications, un des brigadiers fut rétrogradé et l'autre fut muté. Ce climat de crise des années 1880 ne fit qu'empirer avec le gouvernement de Francesco Crispi (1887-1891 et 1893-1896). Bien que le calme dominât dans les années 1875-1886, ceci annonçait la tempête.

Les problèmes diplomatiques furent fréquents à la fin du XIXe. La tension fut ravivée par l'affaire de Tunisie qui échappa à l'Italie. La diplomatie transalpine surveilla Ferry à qui elle ne pardonnait pas de lui avoir retiré la Tunisie et craignait que l'influence française en Afrique ne se fit à son détriment (octobre 1887). Cela a pu atteindre un degré tragique : "J'ai été informé que M. Crispi a fait appeler, il y a quelques semaines, l'entrepreneur chargé de l'exécution des travaux de chemin de fer ayant un caractère stratégique. M. Crispi s'est plaint vivement de certains retards qui en présence de l'imminence de la guerre exposaient l'Italie au

plus grand danger" (lettre du Préfet au ministre de l'Intérieur, 27 août 1889). Une guerre aurait pu jeter, l'une contre l'autre, les soeurs latines. Le climat se détendit par la suite quoique chaque incident déchaînât les diplomates et la presse.

La suspicion qui régnait entre les deux pays à la fin du XIXe siècle engendra de nombreuses mesures plus particulièrement à la frontière, lieu de contact le plus sensible entre les deux nations. La surveillance frontalière française semble avoir été moins sévère que celle de l'Italie. Seuls les étrangers qui, par leurs agissements, leurs relations, les démarches qu'ils tentaient pour se procurer des renseignements sur les moyens de défense du pays, étaient interrogés et mis en demeure de prouver leur identité. Les rapports franco-italiens ne cessaient de se dégrader, chaque incident étant source de conflits.

2 - TROIS EXEMPLES DE DISCORDES

Nous traiterons ici de trois problèmes en particulier parce qu'ils furent constants depuis l'annexion jusqu'à la Première Guerre Mondiale, Typiques des relations entre les deux nations, ils surgirent, périodiquement, dans la presse ou dans les rapports de police.

Nous parlerons d'abord des affaires d'espionnage. Nous avons recueilli des informations disparates, mais il est permis de supposer que ces affaires émaillèrent le demi-siècle étudié. Il s'agissait d'observer les ouvrages d'art ou stratégiques. La pratique était fort courante et très bien organisée. Cette conduite provoqua quelquefois de violentes réactions de la part du public. La suspicion pouvait aller très loin puisque nous avons même vu un prêtre italien accusé d'espionnage : il aurait déclaré qu'il était facile de faire sauter avec une bombe le fort de la Tête de Chien ! Tout acte du gouvernement voisin était épié, tout mouvement à la frontière, surveillé. On retrouvait parfois quelques-uns de ces espions au Consulat général d'Italie de Nice.

A Nice, les consuls se sont suivis et se sont ressemblés. Ils ont, certes, collaboré avec la police et l'administration dans la chasse aux anarchistes et aux socialistes, mais leurs bureaux furent surtout des nids d'irréductibles et des refuges pour les espions. Dans les années 1890, le préfet dénonçait les relations étroites entre le consul et "Il Pensiero di Nizza". Toute information mettant en cause le gouvernement français était transmise au journal. Les consuls jouèrent un rôle occulte. La grande activité du Consulat semble avoir été l'espionnage mais il ne faut pas exagérer son influence. Le plus triste épisode fut probablement la chasse aux anarchistes dont on peut penser qu'elle sacrifia beaucoup d'innocents.

Le dernier élément est la ligne de chemin de fer Nice-Coni. Cette voie ferrée avait une grande importance économique : les littoraux français et italiens seraient en rapport, donnant de nouveaux débouchés aux deux nations. L'intérêt était politique et administratif : cette ligne avait été promise à l'annexion, la ligne Coni-Vintimille déjà construite, les frontaliers n'auraient donc pas compris que ce réseau ne soit pas créé. De plus il rattacherait la population des montagnes aux villes côtières ; il serait plus facile de se rendre en Italie. Leurs vœux exaucés, les gens seraient reconnaissants au gouvernement en place. Malgré tout, la lenteur administrative, les désaccords diplomatiques, les dépenses jugées trop élevées retardèrent la signature de la Convention survenue le 6 juin 1904. L'apaisement des relations franco-italiennes au XXe siècle est évidemment la raison majeure de cette signature. Dès lors, la construction fut sans cesse remise en cause. On promit cette voie ferrée pendant cinquante ans, mais on ne la vit jamais. Pour conclure, il suffit de préciser que l'ouverture de la ligne eut lieu en 1928 et qu'elle fut détruite dans les premières années de la Seconde Guerre Mondiale !

3 - L'APAISEMENT DES RELATIONS AU XXE SIECLE

La rivalité entre les travailleurs français et italiens demeura, mais le rapprochement des deux pays s'opéra. Dès 1902, on pouvait lire : "La politique de l'Italie n'est dirigée ni directement ni indirectement contre la France et ne saurait comporter une menace contre nous" ("La Défense des Alpes-Maritimes", n° 70, 6 juillet 1902). Cette déclaration était faite à propos du renouvellement de la Triple Alliance. Au XXe siècle, l'Italie se séparait de plus en plus de ses alliés allemands et austro-hongrois. Sans nul doute, les nouveaux ministères (Zanardelli et Giolitti) et le nouveau roi d'Italie, Victor-Emmanuel III, firent mieux augurer de l'avenir des liens entre les deux nations. La France encouragea même l'Italie dans ses conquêtes coloniales, ce qui n'était nullement accepté par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Ces événements mettaient en péril la Triple Alliance qui vacilla à l'aube de notre siècle. L'Italie se détachait progressivement de ses alliés. Le dénouement eut lieu à la déclaration de la guerre. Il fut clair, dès le début, que l'Italie ne se battrait pas aux côtés de ses partenaires de la Triple Alliance.

3 - Autochtones et Italiens à Nice

1 - LES DISSENSIONS

Les conflits diplomatiques entre la France et l'Italie se cristallisèrent à Nice, en particulier dans la lutte entre ouvriers français et italiens. Dès 1897, la "Lutte sociale", journal socialiste en français de Nice, demandait l'établissement d'un minimum de salaire et d'un maximum d'heures de travail, afin de lutter contre la concurrence des ouvriers étrangers. Les syndicats dénonçaient aussi ce problème : la corporation des ouvriers vermicelliers fut complètement désorganisée à cause du trop grand nombre d'ouvriers étrangers qui travaillaient à des prix dérisoires ; les grèves des boulangers étaient dues à la main d'oeuvre immigrée travaillant pour des salaires trop bas. Les Italiens immigraient la plupart pour des raisons économiques. Ils acceptaient les sacrifices. Ils étaient employés aux tâches les plus avilissantes, les plus rudes et étaient payés un salaire de misère. Ils étaient un moyen, pour les employeurs, non seulement de casser les salaires, mais aussi de briser les grèves. Même si les conflits n'étaient pas armés, une grande tension régnait entre les travailleurs et de nombreuses rixes éclataient.

Un autre problème existait ; le fait que les Italiens, en particulier, amassaient un petit pécule pour ensuite retourner en Italie. C'était flagrant pour la catégorie mouvante de l'hôtellerie. Bien qu'en régression, ces saisonniers étaient encore nombreux. Ils étaient accusés de voler le travail des autochtones. Il ne faudrait pourtant pas dramatiser. La fin du XIXe et le début du XXe siècles virent d'innombrables projets visant à ne plus favoriser l'élément étranger. A Nice, cette main d'oeuvre était une aubaine. Les rivalités entre travailleurs furent surtout verbales. Il n'y eut pas d'incidents graves.

2 - LA SITUATION A LA DECLARATION DE LA GUERRE

Victor-Emmanuel III, ainsi que les gouvernements successifs, se montrèrent plus conciliants vis-à-vis de la France. Le changement des relations à l'intérieur même de la Triple Alliance donnait toute satisfaction aux dirigeants français. Ainsi, lorsque l'équilibre européen se trouva très dangereusement perturbé, la presse nationale, et niçoise en particulier, n'eut-elle aucun moment de doute sur les positions futures de l'Italie.

Le 28 juillet 1914, l'Autriche-Hongrie déclarait la guerre à la Serbie ; le gouvernement italien fit savoir que "l'Italie n'a pas eu connaissance préalable de la note austro-hongroise..., l'Autriche ne doit pas compter sur l'appui diplomatique et encore moins militaire de l'Italie" ("Le Petit Niçois", n° 207, 28 juillet 1914). Il est clair que l'Italie en 1914 n'avait qu'un choix possible : la neutralité. Alors que le conflit n'était pas encore mondial, la soeur latine se défiait de ses alliés et envisageait même la prise d'armes contre ceux-ci. Ce retournement de situation ne pouvait que déconsidérer l'Italie aux yeux des deux partenaires de la Triple Entente. Celle-là ne pouvait pas rentrer non plus en guerre aux côtés de la Triple Entente, car qui aurait alors voulu d'un quelconque traité futur avec elle ? Comme la guerre était déclarée entre la France et l'Allemagne, le 3 août 1914, l'Italie fit savoir qu'elle resterait neutre. A cette date, on peut lire dans "Le Petit Niçois" : "Les raisons de la déclaration de neutralité approuvées par le conseil des ministres sont graves et portent sur les cinq points suivants : 1- La note de l'Autriche en Serbie fut communiquée au gouvernement italien après l'avoir été en Serbie. La chancellerie de Vienne n'a informé en rien le gouvernement italien de ses intentions. 2- Une des clauses fondamentales du traité de la Triple Alliance est qu'aucun des alliés ne pourra entreprendre quelconque action que ce soit dans les Balkans sans s'être au préalable mis d'accord avec ses deux alliés, or, l'Autriche n'a sollicité aucun accord avec l'Italie. 3- La Triple Alliance a un caractère défensif et non agressif et ne peut obliger un allié à suivre celui d'entre eux qui entendent entreprendre pour son propre compte une action agressive comme celle que l'Autriche a entreprise en Serbie. 4- L'intérêt fondamental de l'Italie est que l'équilibre adriatique et balkanique résultant de la dernière guerre en Orient ne soit pas rompu, ni que soit violé le principe "Les Balkans aux Balkaniques". Or, l'action militaire de l'Autriche en Serbie malgré les affirmations de la chancellerie de Vienne que l'Autriche n'a aucune visée internationale est de nature à détruire le susdit équilibre. 5- L'Italie n'ayant été prévenue en rien par l'Autriche, elle ne peut cependant que prendre, dans l'éventualité de complications européennes, les décisions indispensables à la sauvegarde de ses intérêts vitaux".

Cette neutralité réglait la question diplomatique entre la France et l'Italie. A Nice, aucune mesure discriminatoire ne fut prise contre la colonie italienne par les autorités de la ville. Les Italiens de Nice ne tardèrent pas à prouver leur entier dévouement à la cause française, une grande manifestation eut lieu. Ils démontraient par là leurs ardentes sympathies pour la France ; beaucoup de ses membres désiraient former un corps de volontaires qui combattraient aux côtés des troupes françaises. Le 30 août 1914, le premier contingent de volontaires italiens engagés pour la durée de la guerre quitta Nice. La "Compagnia Nizza" comptait plus de 350 membres à cette date.

CONCLUSION

La colonie italienne, de loin la plus nombreuse en 1914, peut être considérée comme un agent privilégié de l'histoire des relations internationales. Tantôt enjeu des décisions gouvernementales, tantôt moteur de l'événement, elle couvre une surface historique qui méritait de retenir l'attention.

Notre période (1860-1914) avait peu été étudiée. L'immigration italienne quant à elle fut un des événements de l'époque. Notre sujet nous a semblé d'une importance capitale en lui-même, et nous avons tenté de mettre le plus possible en relief les différents visages de la colonie italienne ainsi que les interactions qui ont pu modifier son comportement. Il nous paraît essentiel pour la compréhension de l'immigration transalpine à Nice et dans les Alpes-Maritimes dans l'entre-deux-guerres, cette dernière se construisant sur les bases de la migration des années 1860-1914. Enfin, cette étude nous a paru utile pour comprendre les problèmes actuels des immigrés, car en fin de compte toutes les immigrations massives ont posé les mêmes types de réaction.